

Conseil d'établissement

École secondaire Pamphile-Le May

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

19 H 15, LOCAL 217

PROCÈS-VERBAL

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

1.2 Présences et vérification du quorum

Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.

Le quorum est vérifié.

Étaient présent :

Annie de l'Étoile, parent

Antoine Allard, enseignant

Ariane Gaudreault, parent

Carolyne Plourde, présidente

Cindy Paradis, parent

Cinthia Abel, secrétaire de gestion

Claudia Auger, parent

Geneviève Levesque, professionnelle
Georges Renaud, parent
Jean-Michel Groleau, enseignant
Karine Cloutier, parent
Katherine Beaudet, enseignante
Marie-Ève Ouellet, directrice
Natacha Dubois, enseignante

Étaient absents :

Éloïse Beaupré, regroupement des jeunes de Lotbinière

1.3 Présentation des membres du Conseil d'établissement 2025-2026

Tous les membres du conseil d'établissement prennent la parole pour se présenter.

2. SECRÉTARIAT

2.1 Secrétariat

La secrétaire, voir section élection.

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Katherine Beaudet

Secondée par Georges Renaud

2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 4 juin 2025

Proposée par : Cindy Paradis

Secondée par : Georges Renaud

2.4 Suivis au procès-verbal

Aucun suivi.

2.5 Retour sur l'assemblée générale de parents tenue le 3 septembre 2025

L'assemblée générale a connu un fort succès avec la participation d'environ quarante parents, dont plusieurs étaient présents pour la première fois. Madame Marie-Ève Ouellet a exprimé ses remerciements aux parents pour leur présence et a noté une augmentation de la clientèle, ce qui pourrait faire référence à une plus grande implication ou à une croissance du groupe. Il a été souligné que Facebook est un outil de communication efficace pour rejoindre et mobiliser les parents. Cette plateforme est perçue comme une bonne source pour interpeller et interagir avec les parents.

2.6 Révision du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 septembre 2025

Aucune correction apportée au procès-verbal.

2.7 Déclaration d'intérêts

Les membres signent la déclaration d'intérêts et la remettent à la direction.

3. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

4.1 Procédure d'élection pour combler les postes au CÉ

Madame Marie-Ève Ouellet est nommée présidente d'élection.

4.1.1 Président (e)

Madame Carolyne Plourde se propose.

Madame Carolyne Plourde accepte le rôle de présidente.

4.1.2 Vice-président(e)

Madame Annie De l'Étoile se propose.

Madame Annie De l'Étoile accepte le rôle de vice-présidente.

4.1.3 Secrétaire

Madame Cinthia Abel est proposée.

Madame Cinthia Abel accepte le rôle de secrétaire.

4.1.4 Représentant de la communauté

Madame Éloïse Beaupré est proposée, mais absente.

Elle sera présente à temps partiel.

4.2 Approbation des règles de régie interne 2025-2026 approbation

Proposée par Geneviève Levesque

Appuyée par Cindy Paradis

4.3 Proposition et adoption du calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2025-2026 adoption

Le 24 septembre 2025

Le 22 octobre 2025

Le 10 décembre 2025

Le 4 février 2026

Le 15 avril 2026

Le 3 juin 2026

Proposée par Jean-Michel Groleau

Secondée par Natacha Dubois

4.4 Rencontre en virtuel ou en présentiel adoption

Les rencontres se tiendront en présentiel sauf en cas de tempête et si la température permet que la direction se déplace à l'école.

	Proposée par Georges Renaud Secondée par Antoine Allard	
4.5	Approbation des activités éducatives Proposée par Natacha Dubois Appuyée par Annie de l'Étoile	approbation
4.6	Approbation campagne de financement 4.6.1 Vente de chocolat Lamontagne 4.6.2 Produits Sandra Foodie Proposée par Antoine Allard Appuyée par Cindy Paradis	approbation
4.7	Mise en place d'au moins deux mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève aux services, activités ou matériel pour lesquels une contribution financière est proposée • Formule d'étalement des versements ; • Mesure « Coopsco », permettant à l'élève ou ses parents de bénéficier du tarif préférentiel « membre » sur l'achat de matériel, sans l'obligation pour ces personnes de procéder à l'achat d'une carte de membre ; • Facebook : Bazar PLM • Campagne de financement individuelle. • Fondation Philippe Boucher Proposée par Geneviève Levesque Appuyée par Jean-Michel Groleau	approbation
4.8	Voyage États-Unis (consultation) La possibilité d'organiser un voyage aux États-Unis a été un sujet de discussion lors de la réunion. Madame Marie-Ève a soulevé la question, notant que le projet avait été mis sur la table et qu'il était important de sonder les parents à ce sujet. Ce voyage est considéré comme un sujet délicat en raison de préoccupations politiques et d'inquiétudes soulevées l'année précédente par Madame Claudia Auger. Cependant, après consultation auprès du Conseil d'Établissement (CÉ), une certaine ouverture a été manifestée. Monsieur Antoine Allard a souligné l'importance de prendre en compte les intérêts des élèves qui ont exprimé leur désir de voyager. Il a été rappelé que le choix final appartiendrait toujours aux parents. Pour faciliter la décision, les suggestions suivantes ont été proposées : • L'organisation d'un sondage pour recueillir l'avis des parents et des finissants. • La possibilité de proposer deux voyages différents.	

Il a été souligné que ces voyages sont perçus comme très bénéfiques pour les élèves et leur sentiment d'engagement.

5. INFORMATIONS

5.1 Formation obligatoire nouveaux membres du Conseil d'établissement

La nouvelle loi sur la gouvernance exige la formation des nouveaux membres d'un conseil d'établissement. Madame Marie-Ève Ouellet remet un cahier aux nouveaux membres :

- Cinthia Abel
- Jean-Michel Groleau

5.2 Services complémentaires 2025-2026

Les services complémentaires pour l'année scolaire 2025-2026 resteront inchangés par rapport à l'année précédente, comme l'a confirmé Madame Marie-Ève Ouellet. L'école n'a subi aucune coupure dans ses services. Il y a même une légère augmentation des services destinés aux programmes d'adaptation scolaire. Madame Ouellet a précisé le nombre de TES (techniciens en éducation spécialisée) et de PNE (personnel non enseignant) disponibles. De plus, Madame Élodie Paré se joindra à l'équipe de l'école pour combler le poste ADPEC (40%).

5.3 Mesure appliquée sur la facture (profils)

De nouveaux profils pour les élèves de 3^e secondaire sont mis en place pour l'année scolaire 2025-2026. Chaque élève inscrit à un profil bénéficiera d'un crédit gouvernemental allant jusqu'à 300 \$. Ce montant servira à financer une multitude d'activités pour les participants.

.

5.4 Portes ouvertes (bilan)

La soirée portes ouvertes a été un franc succès, avec la participation de 155 familles. Des remerciements ont été adressés aux parents membres et aux élèves qui se sont impliqués, contribuant à la réussite de l'événement.

Suggestions et commentaires pour les prochaines éditions :

- Visite des lieux : Il est suggéré de proposer deux parcours distincts : une visite guidée et un parcours libre. Le trajet actuel a causé de la congestion et devrait être revu. Le fait de passer par les salles 3, 4 et 5 a été particulièrement apprécié dans les années précédentes. Il est recommandé de faire la visite guidée en premier pour optimiser le flux.
- Concours : Le concours n'était pas clairement défini, un point à améliorer pour la prochaine fois. Le plan était d'avoir des affiches pour le concours avec un "hoodie" comme prix. L'idée de décorer la boîte du concours a été soulevée. Il a été noté que la direction des participants semblait moins claire que lors des années précédentes.

- Kiosques et affichage : L'ajout d'un kiosque "garde-robe Aigles Bleus" est proposé. Il serait aussi bénéfique de mieux identifier la musique et d'avoir les grandeurs et modèles de chandails disponibles. L'équipe FPTA pourrait préparer les documents brochés.

5.5 Augmentation coût Aigles Bleus

Madame Marie-Ève Ouellet a expliqué que l'augmentation des coûts pour les activités parascolaires des Aigles Bleus est due à une coupure de 20 % du budget qui doit être compensée. La principale raison de cette augmentation est la taille de l'école. Bien qu'elle soit une grande école, le nombre d'élèves est moins élevé que dans des établissements de plus de 1000 élèves. Les mesures de financement sont souvent basées sur le nombre d'élèves, ce qui signifie que le montant alloué à l'école est plus bas. Cependant, le nombre d'équipes sportives reste le même que dans des écoles qui ont plus du double d'élèves. Pour éviter de couper dans le nombre d'activités offertes, l'école a choisi d'augmenter les frais. Le coût a ainsi augmenté de 80 \$ par enfant, passant de 220 \$ à 300 \$. Un parent a fait remarquer que bien que les prix restent plus abordables que dans des écoles privées ou à Lévis, le coût pour deux enfants cette année équivaut à celui de trois enfants l'an dernier.

5.6 Repas cafétéria – quantité nourriture

Un parent a soulevé la question de la quantité de nourriture servie à la cafétéria, notant que son fils n'a pas assez à manger. Madame Marie-Ève Ouellet a demandé aux parents présents si leurs enfants avaient des besoins similaires. Une mère a mentionné que son garçon prenait souvent une deuxième portion. Cependant, une autre mère a estimé que la quantité servie était adéquate. Il a été précisé que les élèves ont la possibilité de demander un extra pour une portion supplémentaire, sans avoir à payer le prix complet d'un deuxième repas.

6. RAPPORTS

6.1 Rapport du président

Madame Carolyne Plourde, présidente, a exprimé sa satisfaction d'être présente pour l'année en cours. Elle a souligné les beaux changements survenus dans l'enseignement et a qualifié l'année à venir comme une "belle année" pour PLM.

6.2 Rapport de la direction

Madame Marie-Ève Ouellet a fait le point sur la rentrée scolaire et des incidents survenus au cours de la même semaine. Elle a notamment abordé un événement mentionné dans l'info-parent repris sur les réseaux sociaux.

Elle a partagé des chiffres "inquiétants" concernant la consommation d'alcool chez les élèves, des résultats qui proviennent d'enquêtes menées auprès des élèves de l'école. Madame Marie-Ève Ouellet a indiqué qu'elle reviendrait sur le sujet avec l'équipe de l'école concernant COMPASS.

Un autre événement majeur a été l'accident d'autobus. Cinq élèves ont dû être transportés en ambulance pour des blessures plus sérieuses (aucun blessé grave), tandis que les 19 autres élèves impliqués ont été emmené dans un hôpital pour vérification puis pris en charge par la direction et se sont montrés "extraordinaires" et très respectueux. L'équipe de l'école a été félicitée pour sa gestion de l'événement et a remercié les parents pour leur excellente collaboration. Un suivi a été effectué tout au long de la journée pour s'assurer du bien-être des élèves.

6.3 Rapport de l'équipe-école (enseignants, soutien, professionnel)

Enseignants

Madame Natacha Dubois a souligné que l'année a bien démarré. Les élèves s'habituent progressivement à la politique du vouvoiement, et le respect est palpable. Les plus âgés ont plus de difficulté à changer leurs habitudes. La gestion des téléphones cellulaires se déroule également bien. En arts, l'enseignante est ravie de travailler avec les mêmes collègues et des groupes agréables.

Monsieur Antoine Allard, enseignant en éducation physique, a mentionné un début d'année chargé en hockey. L'école a mis en place un nouveau système de gestion des comportements, appelé CSP, qui se concentre sur les aspects positifs. C'est une excellente idée de reprendre les bases d'une manière constructive. Il a également noté avec joie que les élèves étaient heureux de se retrouver en personne, sans l'écran d'un cellulaire.

Madame Katherine Beaudet a également parlé du système CSP. Elle a emmené les élèves à l'extérieur afin de leur apprendre à avoir une bonne attitude même en dehors de l'école. Elle est très heureuse de sa stagiaire et estime que c'est un très beau début d'année.

Professionnels

Madame Geneviève Levesque a salué la belle cohésion de l'équipe professionnelle. Elle a mentionné le travail acharné de Ian, technicien en loisirs, et a souligné la qualité des discours des quatre candidats à la présidence (trois de 5e secondaire et un de 4e secondaire) et leurs excellentes idées pour l'école. Les élections auront lieu demain. Madame Geneviève Levesque va continuer de mettre l'orientation en avant, notamment sur Facebook. Des projets sont en cours avec Monsieur Jean-Philippe Bélanger-Bérubé, et des capsules sur l'exploration des métiers seront produites par les élèves. L'école invitera aussi des cégeps, ce qui permet de réduire les coûts et d'impliquer plus d'élèves. Elle a noté que les élèves posent beaucoup de questions et a conclu en saluant la belle équipe de l'école.

Soutien

Madame Cinthia Abel a souligné le succès des journées portes ouvertes, un travail d'équipe exceptionnel qui a impliqué tout le personnel, en particulier l'équipe d'entretien. De plus, l'accueil technique s'est déroulé à merveille.

6.4 **Rapport des élèves**

Absent

6.5 **Rapport de la représentante de la communauté**

Absent

6.6 **Rapport de la représentante au comité de parents**

Aucune rencontre du comité de parents.

7. AUTRES POINTS

7.1 **Date de la prochaine rencontre**

22 octobre à 19 h 15

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 50

Proposée par Geneviève Levesque

Appuyée par Natacha Dubois

Sainte-Croix, 24 septembre 2025

Carolyne Plourde

Carolyne Plourde
Présidente

Marie-Ève Ouellet

Marie-Ève Ouellet
Directrice